

ASSIETTE DES COTISATIONS SOCIALES DU CONJOINT COLLABORATEUR

	Sans partage du revenu		Avec partage du revenu	
	Assiette de cotisations du chef d'entreprise	Assiette de cotisations du conjoint collaborateur (*)	Assiette de cotisations du chef d'entreprise	Assiette de cotisations du conjoint collaborateur (*)
Option 1	100 % de son revenu	1/3 du PASS (**)		
Option 2	100 % de son revenu	1/3 du revenu du chef d'entreprise	2/3 de son revenu	1/3 du revenu du chef d'entreprise
Option 3	100 % de son revenu	1/2 du revenu du chef d'entreprise	1/2 de son revenu	1/2 du revenu du chef d'entreprise

(*) Validation de 4 trimestres de retraite si l'assiette est au moins égale à 600 SMIC horaire

(**) Plafond Annuel de Sécurité Sociale